

Relevé de décisions de la Commission Formation et Vie Universitaire

(CFVU)

Mercredi 13 mai 2015

LA CFVU

Vu le Code de l'Éducation modifié par la loi n° 2007 1199 du 10 août 2007

Vu les statuts de l'Université Jean Jaurès adoptés en CA en date du 24 juin 2014

Après en avoir délibéré, décide :

Le quorum est atteint en début de séance

- **Calendrier Universitaire 2015/2016**

Suite à une révision des vacances scolaires, le calendrier universitaire doit être voté une deuxième fois. De plus, l'avancement du chantier de reconstruction pour l'UFR psychologie va en permettre le déménagement la première semaine de mars. Les équipes techniques seront déployées à l'UFR psychologie pendant cette période pour que les bureaux soient opérationnels à la reprise des cours.

La CFVU approuve à l'unanimité le calendrier universitaire 2015/2016.

Votants : 26
Pour : 26

- **Validation du compte-rendu de la CFVU du 16 avril 2015**

La CFVU approuve à l'unanimité le compte-rendu de la CFVU du 16 avril 2015.

Votants : 26
Abstention : 1
Pour : 25

- **Installation demandée à Serge Pey, œuvres d'art constituées de cinq bâtons sculptures et de leurs socles pour un montant total de 5 500 €**

Déjà célèbres dans divers lieux d'exposition à Toulouse comme la cinémathèque, la médiathèque, au muséum d'histoire naturelle ; les bâtons de Serges Pey sont aussi connus au niveau international (Belgique, Canada, Mexique et bientôt aux USA). Ces supports que l'on peut appeler « Œuvres d'arts » au total de cinq bâtons ont été proposés à UT2J afin de les exposer en hommage à de fortes personnalités intellectuelles qui ont marqué notre Université. Ils devraient être installés dans le hall d'entrée de la Maison de la Recherche.

- **La CFVU approuve à l'unanimité les œuvres d'art constituées de cinq bâtons sculptures et de leurs socles pour un montant total de 5 500 €**

Votants : 26
Abstention : 2
Pour : 24

- **FSDIE SOCIAL : augmentation à titre tout à fait exceptionnel du budget alloué à l'aide aux transports sur l'exercice budgétaire 2015 de 15 000 € à 25 000 €(soit 10 000 €supplémentaire).**
- **La CFVU approuve à l'unanimité l'augmentation à titre tout à fait exceptionnel du budget alloué à l'aide aux transports sur l'exercice budgétaire 2015 de 15 000 € à 25 000 €(soit 10 000 €supplémentaire).**

Votants : 25
Pour : 25

La séance est close à 15H20.